

Arrondissement de DUNKERQUE
Canton de WORMHOUT
COMMUNE D'HERZEELE

ARRETE MUNICIPAL N° 253/2023

OBJET : REGLEMENTATION DE LA CIRCULATION – Stationnement – Rue de Wormhout - prolongation

Le Maire de la Commune d'HERZEELE

VU le Code des Collectivités Territoriales ;

VU le Code de la Route ;

VU l'arrêté municipal n° 167/2023 en date du 25/07/2023, mettant en place des mesures de sécurité lors des travaux de réfection toiture – 51 rue de Wormhout ;

VU la demande en date du 02/11/2023 – de M. SCHRAEN – pour la prolongation de l'autorisation jusqu'au 31/12/2023.

A R R E T E :

ARTICLE 1 : L'arrêté municipal n° 167/2023 du 25 juillet 2023 est prolongé jusqu'au 31 décembre 2023.

ARTICLE 2 : Ampliation du présent arrêté sera transmise à :

- Monsieur le Subdivisionnaire Départemental à Wormhout –
- Monsieur le Commandant de Brigade de Gendarmerie de Wormhout – email : cob.wormhout@gendarmerie.interieur.gouv.fr
- M. SCHRAEN Samuel – 51 rue de Wormhout – 59470 HERZEELE - chargé des travaux – email : Samuel.SCHRAEN@lenord.fr

Fait à HERZEELE, le 06 novembre 2023

Le Maire,
S.FRANCKE



ARRETE RENDU EXECUTOIRE
PUBLIE et/ou NOTIFIE le : 06 novembre 2023

Le Maire,
S.FRANCKE

